

ORGANISATION VOIX DES SANS VOIX (VOSAV)

RAPPORT NATIONAL SUR LA SITUATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN HAÏTI

Période : janvier – août 2026

Justice pour tous, sans exception

Port-au-Prince, Haïti — Août 2026

AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Ce rapport est une analyse documentaire institutionnelle préparée pour VOSAV à partir des données et informations publiques disponibles au 30 août 2026. Les données IPC citées couvrent principalement mars–juin 2026 et ne doivent pas être présentées comme une mesure directe de la situation au 31 août. Les informations de juillet–août sont utilisées pour apprécier la continuité des facteurs de crise, sans fabriquer de chiffres non publiés.

Les principales sources sont l'IPC, la FAO, l'OIM/DTM, le PAM et d'autres sources humanitaires reconnues. Les chiffres sont accompagnés de leur période de référence afin de préserver la rigueur du rapport.

TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé exécutif
2. Introduction
3. Objectifs du rapport
4. Méthodologie et limites
5. Comprendre l'insécurité alimentaire
6. Situation nationale en 2026
7. Évolution de janvier à août 2026
8. Violence armée et insécurité alimentaire
9. Déplacements internes et faim
10. Situation économique et pouvoir d'achat
11. Agriculture et production alimentaire
12. Chocs climatiques
13. Enfants et femmes
14. Populations déplacées
15. Marchés et approvisionnement
16. Analyse territoriale
17. Réponse humanitaire
18. Réponse de la FAO
19. Réponse du PAM
20. Principales lacunes
21. Risques septembre–décembre 2026
22. Recommandations de VOSAV
23. Plan d'action
24. Conclusion
25. Sources principales

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Haïti traverse en 2026 une crise alimentaire multidimensionnelle alimentée par la violence armée, les déplacements forcés, la dégradation économique, la hausse des coûts de la vie, les perturbations des marchés et les chocs climatiques.

Selon l'analyse IPC publiée le 16 avril 2026, pour la période mars–juin 2026, plus de 5,83 millions de personnes, soit 52 % de la population analysée, connaissent une insécurité alimentaire aiguë IPC Phase 3 ou supérieure. Près de 1,9 million sont en Phase 4 (Urgence).

Les déplacements constituent un autre indicateur majeur. L'OIM/DTM a recensé 1 466 862 personnes déplacées internes au cycle 13, couvrant la période du 14 mars au 17 mai 2026. La capitale dépassait alors 300 000 personnes déplacées, tandis que l'Artibonite enregistrait également une hausse.

Le rapport conclut que la réponse doit associer assistance alimentaire, nutrition, protection, soutien à l'agriculture, maintien des marchés, transferts sociaux, création de revenus et résilience climatique.

2. INTRODUCTION

L'accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive est une condition essentielle de la dignité humaine. En Haïti, cet accès est profondément affecté par une combinaison de facteurs qui dépassent largement la seule disponibilité physique des aliments.

En 2026, la violence armée perturbe la circulation, les activités économiques, le transport des marchandises et l'accès à certaines zones agricoles. Les déplacements forcés détruisent ou fragilisent les moyens de subsistance des ménages. Dans le même temps, les prix élevés de l'alimentation et du carburant réduisent le pouvoir d'achat.

Pour VOSAV, la faim doit être analysée comme une question humanitaire, économique, sociale et de droits humains.

3. OBJECTIFS DU RAPPORT

Objectif général : analyser l'évolution et les principaux déterminants de l'insécurité alimentaire en Haïti entre janvier et août 2026.

Objectifs spécifiques : documenter l'ampleur de la crise; analyser la violence et les déplacements; examiner l'agriculture, les marchés et le pouvoir d'achat; identifier les populations vulnérables; évaluer la réponse humanitaire; proposer des recommandations et un plan d'action.

4. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES

Le rapport utilise une approche d'analyse documentaire. Les données IPC servent de référence pour la mesure de l'insécurité alimentaire aiguë. Les données OIM/DTM servent à documenter les déplacements. La FAO et le PAM apportent des informations sur l'agriculture, l'aide humanitaire et les besoins de financement.

Limite essentielle : il n'existe pas, dans les sources consultées, une nouvelle classification IPC couvrant l'intégralité de juillet–août 2026. Le rapport ne transforme donc pas les données mars–juin en prétendues données d'août. Cette distinction renforce la crédibilité du document.

5. COMPRENDRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire aiguë renvoie à une situation dans laquelle les personnes ne peuvent pas consommer suffisamment de nourriture ou n'ont pas un accès régulier à une alimentation adéquate. Elle peut résulter d'une

insuffisance de revenus, d'une rupture d'approvisionnement, d'un déplacement, d'une catastrophe ou d'un conflit.

Dans le cadre IPC, la Phase 3 correspond à une situation de crise, tandis que la Phase 4 correspond à une urgence caractérisée par de graves déficits alimentaires et des risques importants pour la nutrition et les moyens de subsistance.

6. SITUATION NATIONALE EN 2026

Les données de référence indiquent une population nationale d'environ 11,9 millions d'habitants. La FAO reprend 5,83 millions de personnes projetées en Phase IPC 3 ou supérieure et 1,4 million de personnes déplacées internes. Pour 2026, la FAO indique un besoin de 64,9 millions USD afin d'assister 626 000 personnes.

Ces chiffres montrent que la crise alimentaire concerne plus de la moitié de la population analysée et exige une réponse qui combine urgence et relance.

7. ÉVOLUTION DE JANVIER À AOÛT 2026

Janvier–février : l'année commence dans le prolongement d'une crise déjà sévère, avec violence, déplacements et fragilité économique.

Mars–juin : l'IPC estime 5,83 millions de personnes en Phase 3 ou supérieure, une amélioration marginale par rapport aux 5,91 millions de l'analyse précédente, sans changement structurel de tendance.

Juillet–août : les données IPC complètes pour cette période ne sont pas disponibles dans les sources consultées. Les indicateurs humanitaires disponibles montrent toutefois la persistance des facteurs de crise et un déplacement interne toujours très élevé.

8. VIOLENCE ARMÉE ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La violence agit directement sur la sécurité alimentaire en empêchant les personnes de travailler, de rejoindre leurs terres, de transporter des produits et d'accéder aux marchés.

Elle agit également indirectement : augmentation des coûts de transport, interruption du commerce, destruction de biens, déplacement des ménages et réduction des investissements agricoles.

L'IPC identifie explicitement la violence armée et ses effets sur l'économie, le transport et la liberté de mouvement comme des moteurs de la crise.

9. DÉPLACEMENTS INTERNES ET FAIM

Au cycle 13, l'OIM/DTM a recensé 1 466 862 personnes déplacées internes. La collecte s'est déroulée du 14 mars au 17 mai 2026. La capitale a dépassé 300 000 PDI pour la première fois dans ce suivi, dans le contexte des affrontements à Cité Soleil; l'Artibonite a également enregistré une hausse.

Le déplacement entraîne souvent la perte du logement, des terres, du commerce, des outils de travail, du bétail et des réseaux de solidarité. Il augmente donc la dépendance à l'aide et la vulnérabilité alimentaire.

10. SITUATION ÉCONOMIQUE ET POUVOIR D'ACHAT

La hausse des prix alimentaires et des carburants réduit le revenu réel des ménages. Pour les familles pauvres, une augmentation des prix peut entraîner une réduction de la quantité ou de la qualité des repas, l'endettement, la vente de biens productifs ou le recours à l'aide.

Le pouvoir d'achat doit donc être suivi parallèlement à la disponibilité physique des aliments.

11. AGRICULTURE ET PRODUCTION ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire durable exige de protéger la production nationale. La FAO a annoncé en mai 2026 une réponse de production alimentaire d'urgence ciblant notamment l'Artibonite, le Centre et l'Ouest, avec des intrants agricoles et du petit élevage.

Cette approche permet de passer progressivement d'une logique exclusivement alimentaire à une logique combinant assistance, production, revenus et résilience.

12. CHOCS CLIMATIQUES

Les chocs climatiques aggravent la vulnérabilité des producteurs et des ménages. Les conséquences de l'ouragan Melissa d'octobre 2025 continuent d'être prises en compte dans l'analyse de la crise de 2026 : pluies intenses, inondations, glissements de terrain et dommages aux moyens de subsistance.

Les politiques alimentaires doivent donc intégrer l'adaptation climatique, l'irrigation, la protection des sols, les semences adaptées et les systèmes d'alerte.

13. ENFANTS ET FEMMES

Les enfants sont particulièrement vulnérables aux effets de la faim sur la croissance, le développement et la scolarisation. Les femmes enceintes et allaitantes nécessitent également des interventions nutritionnelles spécifiques.

VOSAV recommande d'intégrer systématiquement la nutrition, la protection de l'enfance, l'alimentation scolaire et le soutien aux femmes cheffes de ménage.

14. POPULATIONS DÉPLACÉES

Les personnes déplacées doivent recevoir une réponse qui ne se limite pas à l'urgence. À court terme : nourriture, eau, santé, abris et protection. À moyen terme : revenus, formation et activités génératrices de revenus. À long terme : solutions durables, retour volontaire lorsque les conditions le permettent et réintégration.

15. MARCHÉS ET APPROVISIONNEMENT

Un marché peut être approvisionné sans que les ménages puissent réellement accéder à la nourriture. Les obstacles physiques, les coûts de transport et l'absence de revenus peuvent rendre les aliments inaccessibles.

Le maintien des corridors commerciaux, la protection des infrastructures et le suivi des prix doivent donc faire partie de la stratégie de sécurité alimentaire.

16. ANALYSE TERRITORIALE

Les vulnérabilités varient fortement selon les territoires. Les zones combinant violence, déplacements, pauvreté et faible accès aux marchés présentent des risques particulièrement élevés.

L'Artibonite mérite une attention particulière en raison de son importance agricole et des déplacements liés aux attaques. Les zones urbaines affectées par la violence nécessitent parallèlement une stratégie adaptée aux

populations dépendantes des marchés.

17. RÉPONSE HUMANITAIRE

Le PAM et les autres acteurs humanitaires continuent de fournir une assistance malgré les difficultés d'accès. Cependant, l'ampleur des besoins exige des financements importants et prévisibles.

La réponse humanitaire doit protéger les vies tout en évitant de créer une dépendance permanente. Les transferts monétaires, lorsqu'ils sont possibles, doivent être associés au soutien des marchés et à la protection des moyens d'existence.

18. RÉPONSE DE LA FAO

La FAO indique qu'elle nécessite 64,9 millions USD en 2026 pour assister 626 000 personnes en Haïti. Son approche comprend notamment la relance de la production alimentaire et le soutien aux moyens d'existence agricoles.

VOSAV considère cette orientation comme essentielle pour réduire progressivement la dépendance à l'aide.

19. RÉPONSE DU PAM

Le PAM constitue un acteur majeur de la réponse à la faim en Haïti. Son intervention doit être articulée avec la nutrition, la protection sociale, l'alimentation scolaire et le soutien aux marchés.

Une coordination étroite avec les organisations communautaires peut améliorer l'identification des ménages vulnérables et la redevabilité.

20. PRINCIPALES LACUNES

Les principales difficultés identifiées sont : insuffisance des financements; accès humanitaire limité; fragilité des marchés; pertes de moyens de subsistance; faiblesse de la production; difficultés de coordination; besoin de données plus fréquentes et territorialisées.

VOSAV recommande de renforcer les systèmes de suivi et de publier régulièrement les résultats des interventions afin d'améliorer la transparence.

21. RISQUES SEPTEMBRE–DÉCEMBRE 2026

Les principaux risques sont une aggravation de la violence, de nouveaux déplacements, une hausse des coûts alimentaires et énergétiques, des chocs climatiques, une baisse des revenus et une insuffisance des financements humanitaires.

Un système national d'alerte précoce devrait surveiller simultanément les prix, les déplacements, les marchés, la production agricole, les précipitations et les incidents de sécurité.

22. RECOMMANDATIONS DE VOSAV

À l'État : renforcer la sécurité des axes commerciaux; faciliter l'accès humanitaire; soutenir les petits producteurs; investir dans l'irrigation, le stockage et les infrastructures rurales; renforcer l'alimentation scolaire et la protection sociale.

Aux partenaires internationaux : augmenter les financements; soutenir la production locale; financer la nutrition; renforcer les organisations communautaires; investir dans la résilience climatique.

Aux ONG et organisations de la société civile : renforcer le ciblage communautaire, les mécanismes de plainte, les programmes de revenus, la participation des femmes et des jeunes et la publication des résultats.

23. PLAN D’ACTION PROPOSÉ

Phase I – 0 à 3 mois : assistance alimentaire, nutrition, eau, santé, protection et soutien aux personnes déplacées.

Phase II – 3 à 12 mois : agriculture, élevage, petites entreprises, emplois temporaires, formation et réhabilitation d’infrastructures.

Phase III – 1 à 3 ans : agriculture durable, chaînes de valeur, stockage, irrigation, transformation alimentaire, accès au crédit, systèmes d’alerte et protection sociale.

24. CONCLUSION

L’insécurité alimentaire en Haïti constitue une crise nationale multidimensionnelle. La donnée IPC de 5,83 millions de personnes en Phase 3 ou supérieure entre mars et juin 2026 montre l’ampleur de l’urgence. Les déplacements internes, atteignant 1 466 862 personnes au cycle 13 de l’OIM, illustrent parallèlement la profondeur du choc social.

Le pays ne peut répondre durablement à la faim par la seule distribution alimentaire. La solution exige une combinaison de sécurité, agriculture, emploi, protection sociale, nutrition, résilience climatique, marchés fonctionnels et gouvernance.

VOSAV appelle à une mobilisation nationale et internationale afin que chaque personne en Haïti puisse accéder à une alimentation suffisante et vivre dans la dignité.

25. SOURCES PRINCIPALES

IPC — Haiti: Acute Food Security Situation Projection Update for March–June 2026, publication du 16 avril 2026.

FAO — Haiti, Emergency and Resilience, données et besoins 2026.

OIM/DTM — Haiti: Report on the Internal Displacement Situation, Round 13, mai 2026.

PAM/WFP — Haiti Emergency, données humanitaires et besoins d’assistance.

Sources institutionnelles complémentaires : Nations Unies, OCHA, Banque mondiale et autres mécanismes humanitaires pertinents.

ANNEXE 1 — TABLEAU DES INDICATEURS CLÉS

Indicateur	Valeur	Période / référence
Population nationale	≈ 11,9 millions	FAO, 2026
Insécurité alimentaire aiguë IPC 3+	5,83 millions	Mars–juin 2026
Part de la population analysée	52 %	Mars–juin 2026
IPC Phase 4	≈ 1,9 million	Mars–juin 2026
Personnes déplacées internes	1 466 862	Cycle DTM 13, mai 2026
Besoin FAO 2026	64,9 M USD	Pour 626 000 personnes

ANNEXE 2 — NOTE SUR L'UTILISATION DES DONNÉES

Les chiffres doivent toujours être accompagnés de leur période de référence. En particulier, le chiffre IPC de 5,83 millions ne constitue pas une estimation directe au 31 août 2026. Toute future mise à jour IPC devra être intégrée dans une version révisée du rapport.

ANNEXE 3 — DÉCLARATION INSTITUTIONNELLE

Le présent rapport est préparé pour l'Organisation Voix des Sans Voix (VOSAV) dans le cadre de ses activités de documentation, de plaidoyer et de sensibilisation sur les droits humains et les conditions de vie des populations vulnérables en Haïti.

Organisation Voix des Sans Voix (VOSAV)
Port-au-Prince, Haïti
Justice pour tous, sans exception